

**PROCÈS-VERBAL** de la séance extraordinaire du Conseil de la VILLE DE CHIBOUGAMAU, tenue le **4 août 2010**, à l'endroit habituel des sessions du Conseil. La séance est ouverte à **16 heures 08**.

Sous la présidence de madame Manon Cyr, mairesse, et à laquelle étaient présents :

MM. René Bouchard, Serge Drolet, Réjean Girard et Jerry Poirier, conseillers et formant quorum: Mme Pascale Vézina, greffière adjointe, directrice des finances et trésorière, et M. Luc Mongeau, directeur général.

Étaient absents : Mme Carole Dumoulin, conseillère, M. André Naud, conseiller et M. Mario Asselin, greffier.

**L'AVIS DE CONVOCATION DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE A ÉTÉ TRANSMIS AUX MEMBRES DU CONSEIL LE 3 AOÛT 2010.**

362-2010-08

**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA PRÉSENTE SÉANCE.**

IL EST PROPOSÉ PAR Réjean Girard  
APPUYÉ PAR René Bouchard  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

**D'adopter l'ordre du jour de la présente séance, tel que rédigé par la GREFFIÈRE ADJOINTE, Pascale Vézina.**

ADOPTÉE

363-2010-08

**ACCORDER UNE AIDE FINANCIERE DE 4 000 \$ A «OUJE-BOUGOUMOU RECREATION & SPORTS ASSOCIATION» POUR L'ORGANISATION D'UN TOURNOI DE BALLE.**

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Chibougamau et les communautés de Mistissini, Waswanipi et Oujé-Bougoumou organisent un tournoi de balle, du 26 au 29 août 2010, à Chibougamau;

**CONSIDÉRANT QU'**une demande d'aide financière de **4 000 \$** est demandée à la Ville de Chibougamau;

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR Jerry Poirier  
APPUYÉ PAR René Bouchard  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

**QUE** le conseil de la Ville de Chibougamau accorde une aide financière de **4 000 \$** à «*Oujé-Bougoumou Recreation & Sports Association*» pour l'organisation d'un tournoi de balle qui se déroulera du 26 au 29 août 2010 à Chibougamau.

**IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE** cette somme soit prélevée à même le fonds général et payable à même le poste budgétaire numéro *02-110-00-996*.

Certificat de crédits numéro 134

Dossier administratif (MAIRIE)

ADOPTÉE

364-2010-08

**AUGMENTER LA MARGE DE CRÉDIT AUPRÈS DE LA CAISSE DESJARDINS DE CHIBOUGAMAU POUR LE RÈGLEMENT NUMÉRO 002-2010-01, RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE DÉCRÉTER DES TRAVAUX DE MISE À NIVEAU DU SYSTÈME DE TRAITEMENT D'EAU DE CHIBOUGAMAU.**

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Chibougamau a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) pour un montant de **7 244 844 \$**, règlement 002-2010, en date du 3 mai 2010;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Chibougamau a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) pour un montant additionnel de **1 072 087 \$**, règlement 002-2010-01, en date du 13 juillet 2010;

**CONSIDÉRANT QU'**il y aurait lieu de demander une augmentation de la marge de crédit à la Caisse Desjardins de Chibougamau d'un montant maximum de **1 072 087 \$**;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Serge Drolet  
APPUYÉ PAR Réjean Girard  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Chibougamau autorise madame **Manon Cyr**, mairesse ou monsieur **Serge Drolet**, maire suppléant, ainsi que madame **Pascale Vézina**, directrice des finances et trésorière, ou madame **Marielle Girard**, assistante-trésorière, à signer pour et au nom de la Ville de Chibougamau, les effets bancaires nécessaires pour l'augmentation de la marge de crédit au montant de **1 072 087 \$**, et ce, jusqu'à un taux maximum de 10 % pour l'année 2010.

Certificat de crédits numéro 135

Dossier administratif (FINANCES ET TRÉSORERIE)

ADOPTÉE

365-2010-08

**AUTORISER LA SIGNATURE DU PROTOCOLE D'ENTENTE ENTRE LA VILLE DE CHIBOUGAMAU ET LE MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DES RÉGIONS ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE (RÈGLEMENT 002-2010-01).**

**CONSIDÉRANT** le protocole d'entente relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du sous-volet 1.4 du « *Programme d'infrastructures Québec-Municipalité* » pour le projet de mise aux normes du système de traitement d'eau potable;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR René Bouchard  
APPUYÉ PAR Serge Drolet  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

**QUE** le conseil municipal autorise madame **Manon Cyr**, mairesse, ou monsieur **Serge Drolet**, maire suppléant, et monsieur **Mario Asselin**, greffier, ou madame **Pascale Vézina**, greffière adjointe, à signer le protocole d'entente relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du sous-volet 1.4 du « *Programme d'infrastructures Québec-Municipalité* » pour le projet de mise aux normes du système de traitement d'eau potable.

Dossier administratif (SERVICE TECHNIQUE) numéro 72190110-00008

ADOPTÉE

366-2010-08

**OCTROYER LE CONTRAT POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'USINE DE TRAITEMENT D'EAU POTABLE DE CHIBOUGAMAU À « CONSTRUCTION UNIBEC » – RÈGLEMENT D'EMPRUNT 002-2010-01.**

**CONSIDÉRANT QUE** la résolution 120-2010-03 autorisait madame **Nancy Bouchard**, ing. et directrice du Service technique, et monsieur **Éric Pinard** de la firme SNC-Lavalin à aller en appel d'offres public pour les travaux de mise à niveau du système de traitement d'eau de Chibougamau;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a reçu la confirmation de l'aide financière provenant du « *Programme d'infrastructure Québec-municipalité* »;

**CONSIDÉRANT QU'**une partie de ces travaux est admissible au programme des taxes d'accises sur l'essence;

**CONSIDÉRANT** l'approbation du règlement d'emprunt 002-2010-01 par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT);

**CONSIDÉRANT** la délivrance du certificat d'autorisation du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) en date du 12 juillet 2010;

**CONSIDÉRANT QUE** l'ouverture des soumissions a eu lieu le 1<sup>er</sup> juin 2010;

**CONSIDÉRANT QUE** trois (3) soumissionnaires ont déposé une offre :

- |                       |                              |
|-----------------------|------------------------------|
| • Construction Unibec | 7 701 606,53 \$ avant taxes; |
| • Pomerleau inc.      | 7 951 133,00 \$ avant taxes; |
| • Cie Wilfrid Allen   | 8 781 190,50 \$ avant taxes. |

**CONSIDÉRANT QUE** suite à l'analyse des soumissions faites par SNC-Lavalin, le plus bas soumissionnaire conforme est « *Construction Unibec* »;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR           Serge Drolet  
APPUYÉ PAR                   Réjean Girard  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

**QUE** sur recommandation de madame **Nancy Bouchard**, ing. et directrice du Service technique, et de monsieur **Éric Pinard** de la firme SNC-Lavalin, le conseil de la Ville de Chibougamau autorise la signature du contrat de construction de l'usine de traitement d'eau potable de Chibougamau à « *Construction Unibec* » pour une somme de **7 701 606,53 \$** avant taxes.

**IL EST DE PLUS RÉSOLU D'**autoriser madame **Manon Cyr**, mairesse, ou monsieur **Serge Drolet**, maire suppléant, et monsieur **Mario Asselin**, greffier ou madame **Pascale Vézina**, greffière adjointe, à signer tous les documents contractuels reliés au présent contrat.

Le tout payable à même le règlement d'emprunt *002-2010-01*.

Certificat de crédits numéro *136*

Dossier administratif (SERVICE TECHNIQUE) numéro *72180300-00034*

ADOPTÉE

367-2010-08

**AUTORISER MADAME NANCY BOUCHARD, DIRECTRICE DU SERVICE TECHNIQUE, MONSIEUR ALAIN VOYER DE LA FIRME GROUPE CONSEIL PLANITECH ET MONSIEUR MICHEL TREMBLAY DE LA FIRME GÉNIVAR À ALLER EN APPEL D'OFFRES PUBLIC POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU PAVILLON MULTIFONCTIONNEL DU PARC RÉGIONAL OBALSKI.**

---

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Chibougamau désire construire un nouveau pavillon multifonctionnel pour le parc régional Obalski;

**CONSIDÉRANT** l'approbation du règlement d'emprunt *005-2010* par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT);

**CONSIDÉRANT QUE** le contrat sera octroyé conditionnellement à l'obtention des certificats d'autorisation du ministère de Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) et de Pêches et Océans Canada;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Jerry Poirier  
APPUYÉ PAR Réjean Girard  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

**QUE** le conseil municipal autorise madame **Nancy Bouchard**, ing. et directrice du Service technique, monsieur **Alain Voyer** de la firme Groupe conseil Planitech et monsieur **Michel Tremblay** de la firme Génivar à aller en appel d'offres public pour les travaux de construction du pavillon multifonctionnel du parc régional Obalski, conditionnellement à l'obtention des certificats d'autorisation du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) et de Pêches et Océans Canada et à ce que le financement soit complété.

Dossier administratif (SERVICE TECHNIQUE) numéro *72110115-00007*

ADOPTÉE

**PÉRIODE DE QUESTIONS ORALES AUX MEMBRES DU CONSEIL (JOURNALISTE).**

---

Monsieur David Drapeau demande aux membres du conseil quand aura lieu l'ouverture des soumissions pour la construction du pavillon Obalski. Madame Cyr répond que la date d'adjudication est prévue pour le 26 août 2010 et que les délais pour le début des travaux sont conditionnels à la réception des certificats d'autorisation délivrés par les Ministères.

Madame Cyr rappelle que le ministre Corbeil à Chibougamau vendredi le 6 août prochain, et ce, pour l'inauguration du début des travaux de l'usine de traitement de l'eau potable prévue à 15 heures.

368-2010-08

**LEVÉE DE LA SÉANCE.**

IL EST PROPOSÉ PAR René Bouchard  
APPUYÉ PAR Réjean Girard  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

**QUE** la séance soit levée à 16 h 26.

ADOPTÉE

---

MANON CYR, MAIRESSE

PASCALE VÉZINA, GREFFIÈRE ADJOINTE